

RENCONTRE DES AMIS DE LA VIE de CALUIRE VAL DE SAÔNE (69)

Rencontre du 2 avril 2025

AUMÔNERIE DE PRISON : mission d'Eglise ...

Avec BRUNO LACHNITT, aumônier national des prisons (Eglise Catholique en France), des témoins visiteurs de prison, des intervenants professionnels.

La soirée commence par quelques témoignages des participants impliqués dans une démarche en milieu carcéral :

- Expérience de cadre de l'ASE, qui a mis en œuvre des visites, soit :
 - o de parents incarcérés sur injonction judiciaire.
 - o d'enfants en établissement pénitentiaire pour mineurs EPM.
- Expérience de bénévoles en relais enfant/parents, association loi 1901 depuis 30 ans. Il en existe 10 en Auvergne-Rhône -Alpes. Sur demande des parents, et en collaboration avec l'administration pénitentiaire, cela se passe en salle de jeux ou en ateliers de parentalité, ou sur des temps festifs.
- Participation à « Lire et faire Lire » : des lectures le samedi dans une salle extérieure, expérience qui a pris fin au moment du Covid.
- Aumônerie de Corbas : 1 messe tous les 15 jours comme accompagnateur musical ou prêtre. Une séquence très vivifiante depuis 2 ans, et une remarque : la demande de prière universelle pour les enfants.
- Expérience de visiteuse 10 ans à Lyon et 5 ans à Corbas.
- Bénévolat d'accueil des familles pour les parloirs, bien vu en maison d'arrêt dans le département 93 ou à Roissy, mais progressivement un rétrécissement a eu lieu.
- Expérience d'aumônerie d'hôpital QHSA – Quartier hospitalier en prison hors-les-murs, donc une discipline différente, où l'on traite des problèmes psychiques. Deux fois par an une célébration avec les détenus.
- Expérience visiteur pendant un an d'un collègue de travail inculpé pour agression sexuelle, avec un délégué du personnel ; la question de la réintégration a été délicate et même barrée par les femmes de l'entreprise.
- Expérience d'inspectrice du travail pour la promotion des ateliers sécurité.

Cursus de Bruno Lachnitt

12 ans aumônier à Corbas (adultes) et 11 ans à Meyzieu (mineurs). En UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) rattachée au Vinatier. En UHSI (Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale) à Lyon-Sud pour les hospitalisations des détenus de Corbas. A la centrale de Moulins dédiée aux longues peines. Aumônier national depuis 3 ans ½.

Le point de la situation carcérale

Elle est absolument inédite. Pour 190 établissements en France, 82000 détenus /60000 places disponibles ; chaque mois un nombre record de nouveaux détenus et le solde Entrée/sortie est de +600 !

En raison de la surpopulation, la situation en maison d'arrêt est clairement en-dessous de celle des chenils. En maison d'arrêt : le prévenu est écroué, en attente de son procès, ce qui peut durer de 3 à 4 ans pour les Assises, d'où un sentiment d'oubli. Après le jugement, si le temps restant est <2 ans, il restera en maison d'arrêt. Si >2 ans, il entre soit en établissement pour peine, à condition d'y avoir une place disponible, soit en centre de détention, pour peines moyenne durée, soit en maison centrale pour les peines plus longues ou détenus dangereux. Plus long encore et surtout plus dangereuse est la situation en CNE Centre National d'Evaluation : après 6 semaines d'observation, on évalue la dangerosité de l'individu et son parcours avant orientation, il en est de même avant libération conditionnelle. Le danger vient du mélange des genres.

Peut-on parler d'une augmentation de la délinquance ?

Les chiffres ne sont pas probants, et les causes sont multifactorielles.

B. Lachnitt recommande la lecture de l'ouvrage d'Arnaud Philippe : *la fabrique des jugements*.

- Sur les media, les sujets de faits divers sont pour moitié des atteintes aux personnes. En 2003 : 1192 en 2012 : 2062, en 2020 progression évidente (chiffre non noté)
- L'observatoire français des drogues et de la toxicomanie met l'accent sur la consommation de cocaïne : Mises en cause dans le trafic de stupéfiants : 40700 en 2016, 48400 en 2023
- Viols et agressions sexuelles : +30% entre 2019 et 2023, comptabilisant plaintes et poursuites.
- Violences intrafamiliales : +136% entre 2017 et 2023. Notons qu'aujourd'hui le seuil de tolérance est plus bas, que des poursuites sont engagées et les peines plus sévères.
- Conditions dégradées de détention entraînant plus de récidives ; taux de récidive : 0.7% en 1984. 18.6% en 2021 dont pour les crimes : 0.4% en 1984 et 10.9% en 2021.
- Délits routiers : le changement de règle sur le permis à points a entraîné +10000 incarcérations pour conduite sous stupéfiants entre 2005 et 2021.

Les magistrats seraient-ils laxistes ?

Les condamnations sont vues comme très en-dessous des maximum encourus ; or, à chaque fait divers, la loi augmente les maximum encourus pour ce type de fait. Dans le contexte actuel, il faut prêter attention à ne pas faire tout reposer sur des mensonges, sinon on aggrave les problèmes.

En réalité, la notion d'écart déraisonnable et la notion de peine plancher sont deux paramètres à considérer. La première serait à mettre au passif des magistrats, et la deuxième a établi que le seuil plancher a généré +7% de population carcérale sans baisse de la récidive. Pour illustration, d'une part, un état des USA a abaissé le seuil encouru et a fait baisser la récidive ; d'autre part, si on montait les condamnations à une moyenne de 44% des maximum encourus, il faudrait multiplier par 7 les lieux d'incarcération. Enfin, n'oublions pas les chiffres produits par la CIIVISE elle-même : 160.000 enfants sont agressés sexuellement par an et seulement 3% des agresseurs sont jugés et condamnés.

► L'urgence de la question devient donc : quelle justice voulons-nous pour quelle société ? avec quels moyens ?

Les activités en prison. Cette question divise également l'opinion, on dénonce là-aussi « des dérives ou bien des facilités ». Dans un dossier tribune dans le journal la Croix, il est question de la prison de Toulouse qui avait mis en place depuis dix ans une intervention par des écoles d'esthétique pour que des femmes recouvrent l'estime de soi en vue de leur réinsertion. Cette année, l'atelier tombant un 14 février, on a dénoncé la pratique des massages du visage, amenant l'Institution ministérielle contactée à suspendre cette activité. L'administration pénitentiaire maltraitée et maltraitante, à cause des conditions et des consignes, se retrouve ainsi dans une situation très complexe.

Comment devient-on aumônier – quelle mission ?

La mission est avant tout d'accompagner les détenus vers le meilleur d'eux-mêmes. C'est là l'intérêt prioritaire de la société. Toute personne qui entre en prison a vocation à en sortir un jour.

Pour la personne qui s'engage comme aumônier, les cheminements spirituel et humain vont de pair.

En premier, croire en l'homme, en ce qu'il a de meilleur. C'est un acte de foi. Et si l'autre veut donner quelque chose de lui-même, c'est tant mieux ! L'image de l'orpailleur colle à cette mission.

Deux rôles se dégagent de cet engagement :

- Une dimension collective = le culte, les groupes bibliques, les groupes de parole

Les détenus viennent pour diverses raisons :

- Une occasion de sortir
- Une occasion de voir les autres (vigilance)
- Un cadre sécurisé, car il existe une hiérarchie non écrite des crimes et des délits qui donne lieu à des agressions entre détenus ; les « pointeurs » = affaires de mœurs, très mal perçues.

Comme représentant de l'institution Eglise, on marche sur des œufs, aucune complaisance avec les faits, pas de mise à l'écart – Dieu est seul juge. On y engage des auxiliaires bénévoles d'aumônerie.

- Une dimension individuelle – accompagnement en cellule (l'aumônier est le seul qui a la clé), privilège fragile, où les choses sont moins neutres qu'en bureau d'audience.
 - c'est le lieu du temps long, on se met au temps et au rythme de l'autre. L'aumônier y est accueilli et mendiant de l'hospitalité du détenu, et de ses co-détenus. Les choses durables se font lentement.
 - c'est le lieu d'un dépouillement des certitudes ; on se met à hauteur d'homme et l'Amour est présent.

Le code pénitentiaire interdit le prosélytisme ; dans l'ADN on est aumônier pour tous, pas d'évangélisation possible.

Pendant très longtemps les aumôneries catholiques et protestantes étaient les seules. Aujourd'hui 760 aumôneries catholiques pour 160 établissements.

Projet extraordinaire : le chemin de Compostelle avec des détenus. Visible sur KTO vidéo VIA PODIENSIS – la voie de la conscience <https://www.youtube.com/watch?v=0SYpAPbO04g>

Normalement les détenus peuvent bénéficier d'un jour de permission. Ici 12 jours ont été nécessaires pour quelques détenus volontaires sur 250 kms. Si l'un abandonnait, tous les autres rentraient. Pas de voiture balai. En 2015, le juge d'application des peines a permis sa première réalisation. Il s'agissait là d'utiliser le placement extérieur comme support, le lâcher-prise étant une condition sine qua non, d'accepter un début de changement de vie, de traverser la souffrance pour aller jusqu'au bout avec fierté. Le projet s'est réalisé pendant 8 ans, jusqu'à une note du Ministre Darmanin qui a stoppé l'élan, maintenant à nouveau rétabli.

Les relations avec les autres aumôniers ?

Elles sont très bonnes, sauf avec les Témoins de Jéhovah. Des échanges d'informations jusqu'aux détenus à visiter... L'aumônier catholique est souvent le plus présent, donc il est interpellé par les autres comme homme de foi.

Si un musulman demande à me voir, je sais que je vais parler de Foi mais éviter de parler de religion. Je ne vais pas fuir, mais ne vais pas récupérer non plus. L'authenticité est fondamentale, c'est un antidote contre l'idolâtrie : « Comment je crois, comment tu crois ? » finalement c'est reconnaître de l'autre qu'il vit un chemin de foi différent, mais qu'il est un véritable croyant.

Ne pourrait-on proposer des peines alternatives ?

Elles se développent considérablement. 180 000 hors des prisons actuellement. On attendrait des politiques qu'ils informent l'opinion plutôt que de la suivre. Faire de la pédagogie est essentiel.

Mais elles se heurtent à plusieurs limites objectives :

- 20% des détenus sont étrangers et cela s'explique ; l'expulsion ne résout rien.
- Pour mettre un bracelet à quelqu'un, il en faut un !
- Pour un TIG (travaux d'intérêt général) il faut une association et un conseiller qui suive.
- L'administration pénitentiaire n'a pas de limite objective, on remplit...contrairement à l'hôpital ; un numerus clausus existe : 1 entre/ 1 sort.

La prison est le monde de l'absurde : il ne faut pas demander à la prison de résoudre tout ce qu'on n'a pas pu résoudre en amont. Les institutions bien souvent laissent faire. Les traitements ne sont pas équitables : « selon que vous serez puissant ou misérable... »

Elle est un miroir, un concentré de la société, avec toutes ses contradictions, une sorte de voiture-balai. Mais,

- Les surveillants font un travail remarquable d'équilibriste. D'ailleurs les postes ne sont pas pourvus aux concours, tant leur vie est difficile ! et l'aumônier n'a pas vocation à les assister, il peut seulement rester attentifs et les aider à donner du sens.

- Il faut bien avouer que le shit en détention est une aide. Et la surface financière des gros trafiquants de drogue (livraisons par drones par exemple) est un énorme frein.
- La violence dans la cour de récréation ou en promenade démontre que l'Etat n'est pas en position de faire respecter la loi en prison.
- Le courage des femmes et des familles est remarquable.
- Les enfants sont les dommages co-latéraux.

Citons pour terminer :

VIA PODIENSIS – la voie de la conscience <https://www.youtube.com/watch?v=OSYpAPbO04g>

L'ouvrage d'Arnaud Philippe : **la fabrique des jugements.**

Retrouvez des reportages de la Vie sur de belles initiatives : <https://www.lavie.fr/mot-clef/prison/>

Egalement :

- Calendrier « paroles d'espérance » pour soutenir les prisonniers ; on peut l'acheter chaque année dans les sites et boutiques catholiques, par exemple : RCF- La Vie – La Procure etc.
- Les Beaux mets : <https://www.lavie.fr/actualite/solidarite/a-la-prison-des-baumettes-un-restaurant-a-visee-sociale-98361.php>
- Le prix Goncourt des détenus : <https://www.lavie.fr/actualite/solidarite/le-prix-goncourt-des-detenus-un-outil-de-reinsertion-pour-oublier-les-barreaux-96363.php>

